

Des experts, à vos côtés, pour vous aider dans la valorisation de vos recherches et expertises.

Pour nous contacter :



Retrouvez-nous sur
sayens.fr



Membre fondateur du PUI Lorrain et du PUI de Bourgogne-Franche-Comté



Nos principales localisations

Siège et antenne de Bourgogne

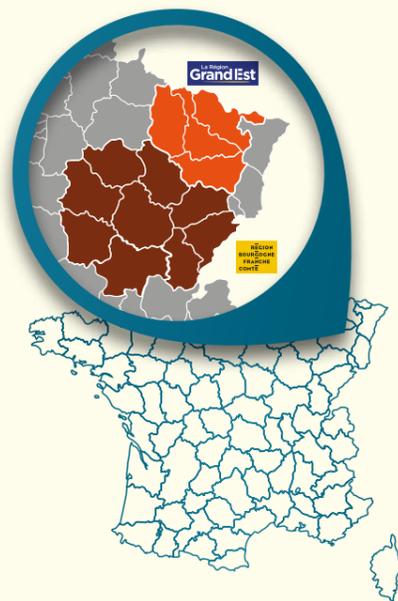
Maison Régionale de l'Innovation
64 A, rue de Sully – CS 77124
21071 Dijon Cedex
03 80 40 34 80

Antenne de Franche-Comté

24, rue Alain Savary
25000 Besançon
03 70 64 00 12

Antenne de Sud Champagne

12, rue Marie Curie
10000 Troyes
03 80 40 34 80

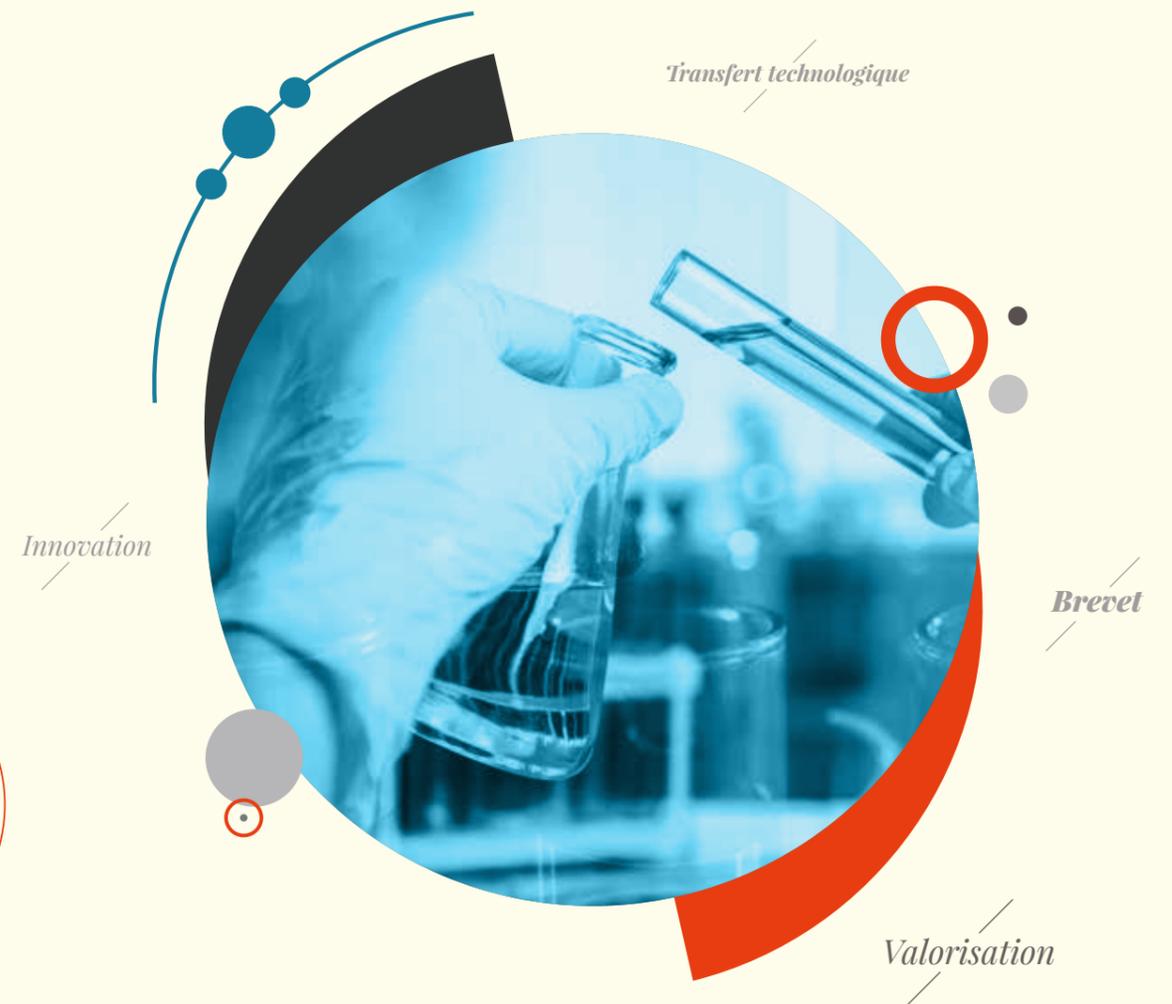


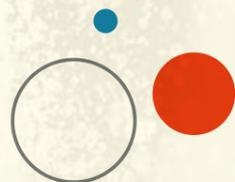
Antenne de Lorraine

Bâtiment INIST – CNRS
2, rue Jean Zay
(ex allée du Parc de Brabois)
CS 10310
54519 Vandœuvre-lès-Nancy
03 83 50 94 10

Conception Janvier 2025

Chercheurs, Entreprises, catalysons l'innovation





Chercheur(se)s

Depuis 2013, la **SATT Sayens** (Société d'Accélération du Transfert de Technologie) simplifie et renforce les interactions entre la **recherche publique** de son territoire et les **partenaires socio-économiques**. Engagée aux côtés des chercheurs et des entreprises, Sayens valorise les expertises et innovations de + 6500 chercheurs et 4000 doctorants issus des 140 laboratoires de recherche publique répartis sur les régions **Grand Est** (Lorraine et Sud Champagne-Ardenne, Troyes) et **Bourgogne-Franche-Comté**.



Vous souhaitez protéger vos résultats, promouvoir vos expertises et innovations ?

Suivez le guide ...

Contractualisation du projet (chiffrage du projet, négociation et montage du contrat avec l'appui de notre service juridique)

En savoir +



Promotion de vos expertises scientifiques auprès d'acteurs socio-économiques identifiés par nos soins pour le montage de partenariats R&D

En savoir +



Accompagnement et suivi du projet global, simplifié et transparent (administratif, financier, propriété intellectuelle...)

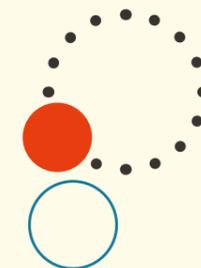
En savoir +

Partenariats R&D



Notre valeur ajoutée

- Investissement financier
- Propriété Intellectuelle
- Marketing de l'innovation
- Conseils juridiques
- Soutien commercial et prospection industrielle



Transfert

Transfert de la technologie à une entreprise existante ou via la création d'une start-up



Maturation

Financement du développement d'une preuve de concept (maturation avec un TRL* de 4 à 6 ou co-maturation avec un partenaire industriel)

En savoir +



Pré-maturation

Analyse des résultats de recherche pour établir une stratégie de valorisation (délai inférieur à 2 mois)

En savoir +



Protection des inventions issues de vos résultats de recherche, sans compromettre vos publications à venir (brevets, logiciels, savoir-faire...)

En savoir +

Évaluation de l'invention (avec un TRL* de 1 à 3) et de son potentiel (performances de la technologie, perspectives économiques et applications marché...)

*TRL (Technology Readiness Level) est l'échelle permettant d'évaluer le niveau de maturité d'une technologie

Nos partenaires de la recherche publique

